S

## NATIONS UNIES



## Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

S/16068 25 octobre 1983 FRANCAIS ORIGINAL : ARABE

UN LIEDARY

061

UNANA

LETTRE DATEE DU 25 OCTOBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les événements qui se déroulent actuellement à la Grenade et notamment sur l'attaque militaire de grande envergure déclenchée contre le territoire de la Grenade par les Etats-Unis d'Amérique, commettant ainsi une violation de la souveraineté de ce pays non aligné et une intervention flagrante dans ses affaires intérieures.

Cette agression flagrante contre un pays membre du Mouvement des pays non alignés représente un nouvel élément de la série d'agressions et d'invasions auxquelles le Gouvernement américain se livre contre les petits peuples non alignés.

En condamnant cette agression et cette invasion, la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste insiste sur la nécessité pour le Conseil de prendre des mesures énergiques pour repousser et arrêter cette agression et assurer le retrait immédiat des forces d'invasion américaines. C'est pourquoi elle appuie la demande formulée par le Nicaragua tendant à ce que le Conseil de sécurité se réunisse d'urgence pour examiner la question.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ali A. TREIKI